

10^{c.}

Journal du Lot

10^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Les interpellations de demain. — Comment les Allemands esquivent leurs engagements. A quand la manière forte... — Le chantage des Espagnols. — L'indemnité de nos représentants.

Le gouvernement devait, mardi, subir un nouvel assaut de la part des groupes qui paraissent se préoccuper de la composition du Cabinet avant même de voir les ministres à l'œuvre. Le débat a été remis à vendredi. Ce n'est donc que partie remise. Pourtant, M. Millerand a donné une preuve assez tangible de son désir de travailler pour le pays avec la collaboration de tous les bons français pour qu'on lui fasse crédit. Le programme soutenu, lors de la période électorale, à la fois par le Président du Conseil et par Barrès ne peut être qu'un programme de tolérance. Dès lors, il est déplorables que les groupements s'entêtent à faire perdre son temps à la Chambre pour des discussions parfaitement superflues, au lieu de s'atteler à la besogne urgente qui doit avoir pour résultat la restauration du pays.

« La Chambre, dit le Temps, a été émue par l'union pour agir. L'union a été pour la majorité qu'elle renferme le moyen de faire élire ses candidats. Elle doit rester le moyen pour que ses élus travaillent à refaire la France. Voilà pourquoi la majorité, toute la majorité, doit s'unir, sans abstention, autour du ministère si, comme on doit l'espérer, ses explications loyales montrent qu'il n'a rien abandonné du programme du 16 novembre. »

Ce programme est, ne l'oublions pas, un programme de travail par l'union féconde, mais aussi un programme nettement républicain. En quoi peut-il être suspect aux élus de la nation ?

Les Allemands continuent à soulever toutes les difficultés possibles pour se soustraire à l'exécution du traité.

On a vu, par exemple, dans les journaux, cette information qui est l'indice de l'indécrottable mauvaise foi toulonnaise : Les Boches doivent nous livrer tous les navires de 1000 tonnes en construction. Les Allemands déclarent qu'ils manquent de matériaux pour achever ces constructions, mais les commissaires alliés ont découvert que nos ennemis mettent en chantier de nouveaux navires de 995 tonnes. Ces derniers n'étant pas visés par le traité ne doivent pas nous être remis et le tour est joué !

Également, une dépêche de Berlin à l'agence Reuter a annoncé que des explosions avaient détruit 70 avions dont deux de grande dimension. Or, tous ces avions devaient être remis aux Alliés en vertu de l'article 202 du traité de Versailles.

C'est un nouveau Scapa-Flow !

Ce n'est pas tout si nous en croyons le Comité Duplex qui écrit :

« L'autre jour, on signalait qu'un mouvement de révolte se préparait parmi les équipages de la flotte qui voulaient recommencer le coup de Scapa-Flow. Le lendemain, on signalait la façon éhontée dont les troupes allemandes pillent les régions qu'elles sont forcées d'évacuer, notamment la Haute-Silésie et les duchés Danais. Enfin, depuis le grand chef de la République d'empire jusqu'au dernier journaliste, nous assistons depuis quelques jours à un concert de protestations contre la livraison aux tribunaux alliés des criminels de droit commun dont la liste a été remise au gouvernement allemand. »

Cela n'a rien de surprenant. Il fallait la mauvaise foi d'un internationaliste professionnel pour supposer que ces gens-là tiendraient leur parole ou leurs engagements écrits. Mais quelle sera la sanction si le gouvernement allemand ne fait pas honneur à sa signature ? On aimerait être fixé à cet égard. Et si finalement le kaiser n'est pas extradé par la Hollande, que se passera-t-il ?

C'est très joli de poser des conditions au coin du feu et de dire « nous sommes vainqueurs, donc on doit nous obéir ». D'abord on a tellement saboté cette victoire que les vaincus ne la reconnaissent pas. Et puis, surtout, quand on émet une prétention, quelque juste soit-elle, il faut toujours avoir la force et le moyen de faire respecter sa volonté. A-t-on bien pensé à tout cela ?

Nous l'espérons mais n'en sommes pas certains du tout. Nous avons déjà

vu trop souvent les ultimatum et les injonctions du Grand Conseil de Paris rester sans effet réel et efficace. En sera-t-il de même cette fois-ci ?

Du coup, c'en serait fait de toute utilisation pratique des conditions pourtant si anodines stipulées dans le traité de Versailles.

En vérité, la tâche de ceux qui vont remplacer dans le Conseil interallié ceux qui s'en vont, apparaît singulièrement lourde : il y a tellement de fautes à réparer, il faudra tellement d'énergie pour faire exécuter le peu qui a été exigé, que malheureusement on peut se demander si cette tâche ne sera pas au-dessus des forces de ceux qui vont entrer dans la lice à leur tour.

Du fond du cœur, nous souhaitons nos craintes non justifiées. Nous avons toutefois notre appréhension sur le mystérieux inconnu dont est fait demain. De concessions en faiblesses, de songes creux en utopies, on a tellement facilité le jeu des Allemands depuis un an qu'ils se moquent de nous. Il serait temps de revenir à la seule façon d'agir qu'ils comprennent, la manière forte. Sans quoi nous n'obtiendrons rien d'eux. »

Nos bons voisins d'Espagne qui ont si souvent manifesté au cours de la guerre, leur sympathie pour les Boches ; qui se sont scandaleusement enrichis en facilitant l'œuvre criminelle des sous-marins ; qui avaient escompté notre écrasement pour nous chasser du Maroc, viennent, une fois de plus, d'étaler sans pudeur leurs sentiments francophobes.

La France doit à l'Espagne 400 millions de pesetas pour des achats faits pendant la guerre. L'heure du premier règlement approche : en mars nous devons verser à nos voisins 35 millions de pesetas. Etant donné que nous ne pouvons payer en or et que nous subissons un change désastreux (il faut, actuellement, verser 2 francs 25 par chaque franc que nous devons !), nous serons tenus de payer plus de deux fois la somme due.

Le gouvernement français espérant une amélioration du change, quand notre pays sera doté d'un budget régulier, a demandé à Madrid la prorogation du paiement.

Toute la presse germanophile : *El Debate*, *El Día*, la *Correspondencia Militar*, etc., riposte avec un tact touchant :

Pas de prorogation ; ou Tanger espagnol ou des versements immédiats !

On accepterait donc de nous accorder des facilités de paiement si nous abandonnions nos droits sur Tanger.

C'est du pur chantage doublé d'une insigne maladresse.

Maladresse puisque la défaite de l'Allemagne a annulé l'acte d'Algésiras — que Madrid, spéculant sur la victoire allemande, a refusé de signer au cours de la guerre ! — Notre liberté reste donc entière en ce qui concerne Tanger.

Or, *l'Echo de Paris* dit, avec raison : « Nous avons établi à Tanger un régime spécial où s'expriment la souveraineté française et notre souci de donner satisfaction à tous les intérêts étrangers légitimes : ce régime a déjà pris de l'âge. C'est en fonction de cette situation complexe qu'un accord doit intervenir entre la France, l'Espagne et l'Angleterre. Nous y mettrons du nôtre, mais que les autres y mettent du leur. »

Si les Espagnols veulent faire du chantage nous sommes donc en posture de répondre du tac au tac.

Au moment où il paraît certain que nos parlementaires vont porter leur indemnité à 30.000 francs, il est intéressant de connaître comment les autres pays se comportent envers leurs élus.

Trois nations seulement accordent une indemnité aux membres de leur « Chambre Haute » ou Sénat : les Etats-Unis, la France... et la Russie. Mais on peut considérer que la Russie, actuellement en pleine anarchie, ne peut être classée dans une statistique comme la suivante.

Donc pas d'indemnités aux sénateurs, sauf chez les Américains et les Français.

En ce qui concerne les députés : En Italie, au Portugal et en Espagne, aucune indemnité. Les deux premiers pays accordent le parcours gratuit sur les chemins de fer ; en Espagne on se contente de billets à prix réduits.

Quelques nations paient simplement les jours de présence :

Autriche, 21 fr. ; Bavière, 12 fr. 50 ; Bulgarie, 20 fr. ; Danemark, 13 fr. 75

et encore, si la session dure 6 mois, l'indemnité quotidienne est réduite à 8 fr. 25 ; Prusse, 18 fr. 75 ; Norvège, 16 fr. 25 ; Roumanie, 20 fr. ; Serbie, 15 fr. ; Suisse, 20 fr.

La plupart de ces pays n'accordent qu'un seul voyage gratuit en chemin de fer. La Norvège, plus généreuse, ajoute à ce voyage à l'ail la gratuité des funérailles !

Pour les pays qui accordent une indemnité annuelle on note : Belgique, 4.000 ; Hongrie, 5.000 ; Allemagne, 2.750 ; Grèce, 1.800 ; Pays-Bas, 4.150 ; Suède, 1.650 ; Etats-Unis, 25.000.

Ainsi, sauf aux Etats-Unis, l'indemnité des élus est partout très inférieure à celle des représentants français. S'ils la doublent ils tiendront la corde, devant les Etats-Unis.

Le meilleur moyen de résoudre le problème serait de supprimer la moitié au moins des députés et d'accorder aux autres une indemnité supplémentaire. Les affaires du pays n'en iraient que mieux.

Mais il est regrettable que les candidats soient tous restés muets sur le relèvement de cette indemnité au cours de la campagne électorale et qu'on se préoccupe de la question avant de songer aux affaires du pays.

On espère que dans quatre ans l'électeur aura oublié...

Qui sait ?

A. C.

INFORMATIONS

Ils pensent à la revanche

L'anniversaire de la fondation de l'Empire allemand a été célébré par le parti démocratique allemand. Le recteur de l'Université de Göttingen a prononcé un discours. Il a déclaré que la réorganisation de l'Allemagne devait se faire en se fondant sur trois principes essentiels : puissance du pouvoir, unité, liberté.

Dans un autre discours, le président a déclaré que la génération à venir aurait à tâche de rétablir les frontières de l'Empire lacéré par le traité de paix.

La dépréciation du papier allemand

La pièce de 1 mark en argent vaut 6 marks 50 en papier, et celle de 5 marks vaut 32 marks 50.

Une comparaison suggestive

Le budget des dépenses de la France victorieuse est, pour 1920, de 47 milliards. Le budget des dépenses de l'Allemagne vaincue est, pour 1920, de 33 milliards 300 millions de marks. Or, si l'argent n'a plus sa valeur, cette constatation s'applique encore mieux au mark, qui vaut 13 centimes, qu'au franc. Dira-t-on que l'Allemagne ne fait pas entrer en ligne de compte ses versements à l'Entente ? C'est inexact. Ces versements, qui représentent en grande partie les frais de nos troupes d'occupation, se chiffrent par 17 milliards de marks dans les évaluations d'Erzberger. Au point de vue financier, nous aurions donc remporté une victoire à la Pyrrhus.

On proteste en Allemagne contre les extraditions

De grandes manifestations organisées par les Sociétés patriotiques pour protester contre les extraditions réclamées par l'Entente ont eu lieu, lundi, dans toutes les villes de l'empire.

A Berlin, ces manifestations se sont heurtées à des contre-manifestations des indépendants. Quelques incidents se sont produits dans la rue, au cours desquels plusieurs manifestants ont été assez grièvement blessés. La police a réussi à rétablir l'ordre assez facilement.

On rapatrie les prisonniers

30.000 prisonniers de guerre allemands internés en France, ont déjà été rapatriés par chemins de fer. Le premier train d'officiers — 300 environ — a quitté la gare de Saint-Just-sur-Loire, le 25 courant à destination de Worms.

1.600 Japonais débarquent à Vladivostok

L'agence Reuter annonce que 1.600 Japonais ont débarqué à Vladivostok, où ils doivent garder les mines de charbon et remplacer les troupes américaines.

La Hongrie veut un roi

Les résultats, jusqu'à présent connus, des élections hongroises permettent d'affirmer que 95 à 98 pour cent des mandats ont été attribués aux partis monarchistes.

Les milieux politiques ne sont pas encore exactement fixés sur la personnalité à laquelle sera offerte la couronne, mais il semble que le courant légitimiste soit le plus fort. On croit généralement que les partis se prononceraient en faveur d'une régence pendant la minorité du prince Otto, actuellement âgé de neuf ans.

Le commerce extérieur de la France

La direction des douanes vient d'établir la statistique du commerce extérieur de la France pour les onze premiers mois de 1919. Nos importations pour cette période s'élevèrent à 25 milliards de francs, en augmentation de 6 milliards sur la même période de 1918. Quant à nos exportations, elles se chiffrent à 6 milliards environ pour la période envisagée.

Le déficit de notre balance commerciale est, on le voit, de 19 milliards, ce qui permet de supposer, d'après les premiers chiffres connus de décembre, qu'il dépassera 20 milliards pour l'année 1919.

Chambre des Députés

Séance du 27 janvier 1920

La Chambre procède à l'élection d'un vice-président en remplacement de M. Lefèvre, ministre de la guerre. M. Groussier est élu par 347 voix.

MM. Magallon, Gérald déposent des demandes d'interpellation sur la politique générale et sur la composition du Cabinet Millerand.

M. Barthou demande que l'on nomme d'abord les grandes Commissions sans lesquelles on ne peut travailler et que l'on renvoie à vendredi ces interpellations.

Il en est ainsi décidé.

La Chambre fixe à 18 le nombre des grandes commissions. L'élection des membres aura lieu le 3 février.

Sénat

Séance du 27 janvier 1920

M. Peyronnet pose une question au ministre de l'Agriculture sur les retards des transports des engrais et tourteaux.

M. Ricard, Ministre de l'Agriculture répond qu'il a agi sans retard auprès de son collègue des transports publics qui a fait passer les engrais dans la catégorie des matières qui doivent être transportées en premier lieu.

Le Sénat procède à l'élection des grandes commissions.

CHRONIQUE LOCALE

Trop de mansuétude !

Les observations que nous avons faites au lendemain de l'agression commise par un tout jeune cadurcien, désolé, souffreteux, miséreux, ont permis à de nombreux correspondants de nous adresser également maintes réflexions très sensées, très justes sur « l'armée du crime ».

On ne doit rien exagérer, et surtout il ne faut pas voir un criminel éventuel dans chaque individu désolé, miséreux, même avide de mener comme certains camarades, bonne et joyeuse vie.

De même il ne faudrait pas mettre tout le tort sur le cinéma, sur les films stupides où l'on voit toujours le bandit commettre des crimes qui restent impunis et devenir ensuite un citoyen considérable, honoré, respecté.

Car entre le film et la réalité pure il y a de la marge. Et c'est dans cette marge que se place la vraie solution : à savoir, la répression judiciaire des petits délits commis inconsciemment parfois, mais délits préjudiciables très souvent à la tranquillité publique.

Il faut que jeunesse se passe, dit-on. On a raison. Un chahut, une bagarre, une farce même de mauvais goût, autant de peccadilles dont la victime, le moment de mauvaise humeur passé, est obligée de rire.

Il est des individus qui ne savent marquer leur exubérance qu'en détériorant un immeuble, qu'en brisant carreaux, tables et chaises.

Et puis, pendant de longs mois, ils sont obligés de prélever sur leur mai-

gre salaire de travailler la somme nécessaire pour payer les dégâts commis.

Croyez-le, la leçon est dure pour ces exubérants : ils ne recommencent pas de sitôt.

Mais là où nous donnons raison à nos correspondants, c'est lorsqu'ils parlent de ces individus qui traînent leurs « grèves » sur l'asphalte des trottoirs ; qui ne sont jamais fatigués par de dures heures de travail qui sont les assidus des assommoirs aux heures où, dans la journée, travaillent, aux heures où, dans la nuit, reposent leurs camarades.

A ces individus qui se créent des besoins il faut de l'argent. Sans argent, on les chasse des assommoirs où ils finissent par se croire chez eux.

Chassés de ces assommoirs, ils cherchent des ressources pour y revenir. C'est alors le vol, le crime.

Eh bien, si nous en croyons de nombreux correspondants qui paraissent très renseignés, il faudrait que des exemples fussent faits. Il y a trop d'individus, jeunes surtout, pour qui le « travail n'est pas la liberté ».

Tant pis si ces exemples sont durs : tant pis si les familles de ces individus qui vivent de vol, de crimes, en souffrent.

Les familles des victimes et les victimes surtout ne sont-elles pas plus intéressantes ?

LOUIS BONNET.

Médailles militaires

Sur le tableau de concours pour la médaille militaire (année 1920), nous relevons le nom de notre compatriote Sanat Pierre, soldat de 1^{re} classe au 7^e d'infanterie, décoré de la croix de guerre, du Nichan-Iftikar et de la médaille du Tonkin.

Nos félicitations.

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 7^e dont les noms suivent :

Grosas Martial : très bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 17 février 1915, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies au nord de Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Girma Louis : excellent soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 8 septembre 1915, au cours d'un violent combat à la grenade, secteur de la Harazée. A été cité.

Georges Louis : excellent soldat, très courageux. A trouvé une mort glorieuse en s'élançant à l'assaut, le 25 mars 1915, devant Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Guitou Jean : très bon soldat. Grièvement blessé le 1^{er} mai 1917, en s'élançant à l'assaut des positions ennemies, au bois du Casque. Mort le 3 mai 1917, des suites de sa blessure. A été cité.

Gimbrède François-Antoine : bon soldat. A trouvé une mort glorieuse, le 25 mars 1915, en s'élançant à l'assaut des tranchées ennemies, au nord de Perthes-les-Hurlus. A été cité.

Jandon Gabriel : bon et brave soldat. Tué à son poste de combat au cours d'une attaque ennemie, le 23 septembre 1914, devant Minancourt (Marne). A été cité.

Au 7^e

M. Martinet, colonel au 41^e d'infanterie, est nommé au 7^e d'infanterie.

M. Gavelle, capitaine au 7^e d'infanterie, passé au 23^e bataillon de chasseurs.

Le Colonel Martinet du 7^e

Le nouveau colonel du 7^e vient de prendre le commandement du régiment de Champagne. Qu'il soit le bienvenu !

Je l'ai connu aux premiers jours de la mobilisation ; et c'est avec lui (il est alors chef de bataillon), que j'ai éprouvé les frissons de Bertrix, aux heures sombres qui ont précédé la Marne et lors de la poursuite glorieuse jusqu'à l'époque où commence en Champagne, la guerre de position. A ce moment, le commandant Martinet est chef du 3^e bureau, à l'E. M. du 17^e C. A. ; il se distingue rapidement par sa perspicacité dans les difficultés, tactiques de cette guerre nouvelle ; d'une activité dévorante, toujours en éveil, il prend une part importante à ces opérations journalières et sanglantes. Aussi, il ne tarde pas à être cité à l'ordre de l'armée. Le colonel Terradieu nous quitte comme chef d'E. M. de la 6^e division, le commandant Martinet, promu lieutenant-colonel, est nommé sous-chef d'E. M., mais il conserve néanmoins les fonctions délicates de chef des opérations tactiques. Dans la Somme, en Lorraine, en Artois, partout il montre les mêmes qualités supérieures qui le signalent de nouveau à l'attention du haut com-

mandement qui le met à la tête du 20^e de ligne. Je le vois encore à Arras même, où (*ironie*) il venait au repos. Il habitait une superbe maison dentelée d'explosions et dont les plafonds étaient percés à l'emporte-pièce. Suivant le 17^e C. A. dans ses différentes évolutions, le colonel du 20^e entraîne ses hommes à l'Alsace, lors de l'offensive de Moronvillers ; il est glorieusement blessé à la tête ; sa blessure, mal soignée au début, vu la foule des éclatés, fait lui coûter la perte d'un membre, voire même la vie.

Rétabli il reprend un commandement actif et nous le retrouvons à la tête du 41^e de ligne faisant brigade avec le 7^e (131^e division). Lors de l'entrée triomphale des Français à Strasbourg, le colonel Martinet s'y rencontre avec le régiment dont il est aujourd'hui le chef. Cahors n'est donc pas pour lui le sursis inconnu ; il y retrouve des souvenirs connus et le nom de son régiment lui rappelle le pays glorieux et dévasté de ses premières armes.

Le colonel Martinet est officier de la Légion d'honneur.

Ant. CHERY.

Gendarmerie

Sont inscrits au tableau de concours pour la médaille militaire (année 1920), les gendarmes de la 17^e légion dont les noms suivent :

MM. Lacroix Antoine-Barthélemy, chef de brigade de 4^e classe ; Arseguet Abel, gendarme ; Baurens Camille-Firmin, gendarme ; Lagarrigue, Henri-Alexandre, gendarme ; Forgues Jean-Pierre, gendarme ; Mazon Pierre, gendarme ; Marc Jean-Marie, chef de brigade de 4^e classe ; Troy Jean-Marie-Léon, chef de brigade de 4^e classe ; Raymond Antoine, gendarme ; Chelle Jean-Baptiste, gendarme ; Damas Théophile-Mathieu, gendarme ; Rey Augustin-Casimir-Jean, gendarme ; Camboulives Jean-Pierre-Louis, chef de brigade de 4^e classe ; Floras Augustin, gendarme ; Vire Alfred-Alban, gendarme ; Guinol Jean, gendarme ; Duclos Jean-Eloi, gendarme ; Cussol Jean, gendarme ; Périgault Ange-François-Marie, gendarme ; Villeneuve Alphonse-Antoine, gendarme ; Galays Antoine, chef de brigade de 4^e classe ; Soulié Adrien-Pierre, gendarme ; Chartrou François, gendarme ; Castagné Albert-Raoul, gendarme ; Delmas Jean, gendarme ; Abadie Michel, chef de brigade de 3^e classe.

Dans la diplomatie

Nous lisons dans *l'Express du Midi* la note suivante :

Le mouvement diplomatique qui a marqué les débuts du ministère Millerand serait dit-on dans les milieux bien renseignés, suivi d'une seconde promotion. M. Dutasta retournerait à Berne. M. Barrère quitterait Rome et M. Alapetite abandonnerait Madrid.

Pour le premier de ces postes, on songerait à M. Leygues et pour le second à M. de Monzie sénateur du Lot.

Commission de la marine

Dans sa séance de mardi, le Sénat a élu ses grandes commissions. M. de Monzie sénateur du Lot, fait partie de la commission de la marine.

Justice

Un décret ministériel fixe à 6 le nombre des juges suppléants rétribués dans le ressort de la Cour d'Appel d'Agen.

Conseil de Préfecture

M. Lescale, conseiller de préfecture est désigné pour remplir en 1920 les fonctions de vice-président du Conseil de Préfecture du Lot.

Enregistrement

M. Aymond, receveur de l'enregistrement à Fronsac (Gironde), est nommé à Figeac.

Contributions indirectes

M. Péric, commis principal des contributions indirectes à Cahors, est nommé receveur à Coss-le-Vivien (Mayenne).

M. Péric est un excellent fonctionnaire qui ne compte que des sympathies dans notre ville qu'il quitte avec regret, mais où il reviendra à la satisfaction de tous ses amis.

Néanmoins, nos félicitations à M. Péric pour l'avancement qu'il obtient.

Récompenses pour le ravitaillement

Pour services rendus par les Commissions de réception du ravitaillement dans le Lot, les récompenses suivantes ont été attribuées :

Paris, le 27 janvier 1920.

Le Marché débute dans d'excellentes conditions en conformité avec les avis des places de Londres et de New-York. En clôture, quelques prises de bénéfices...

Les actions de nos Etablissements de Crédit se maintiennent fermes, la Banque de Paris à 1.410, le Crédit Mobilier à 510, et l'Union Parisienne à 1.185.

Peu d'affaires en actions de chemins de fer Français. Valeurs de navigation calmes, Transatlantique 560, Messageries 678.

Reprise du Rio Tinto à 2.020 sur la hausse du métal à Londres. Les valeurs de pétrole sont mieux, Mexican Eagle 575, Shell 674, Royal Dutch 44.700.

Fermeté des diamantifères, De Beers 1.445, Jagersfontein 316. Nouvelle hausse des mines d'or, Rand Mines 198,50, Goldfields 97,50, Geduld 134,50, Crown Mines 170.

Valeurs mexicaines calmes, Mexico Oro à 318, Estrellas 252,50. Les Etablissements Carrol sont recherchés à 127, le développement de l'affaire se poursuit et les estimations des résultats de l'exercice en cours...

En valeurs diverses, les variations sont calmes et peu nombreuses.

ON DEMANDE, dans un établissement scolaire de la ville de Cahors, une cuisinière ou une aide-cuisinière d'une quarantaine d'années. Nourrie et logée au besoin. Bon salaire.

S'adresser au Bureau du Journal.

Bons ouvriers Menuisiers demandés. Bons salaires. S'adresser : J. FOURÉS, 52, rue Victor-Hugo, CAHORS.

AVIS. Monsieur BRU a l'honneur de faire connaître au public qu'il vient de créer à Cahors, Cours Vaxis (à l'angle de la rue des Maures), une écurie moderne.

Monsieur BRU reçoit régulièrement des convois de chevaux de toutes catégories et de toutes races. La Maison s'occupe en outre du dressage et pension des chevaux.

Très bons Voyageurs et Représentants en Liquides sont demandés. Inutile de faire offres sans références. Ecrire : Etablissements de la Jacobine, Limoges.

Société d'applications automobiles. Siège Social : Route Automobile SOUILLAC (Lot).

Section Autos. Moteurs et Cycles. Réparations et mise au point. Pièces détachées. Soudure autogène. Travaux de tour et de Forge. Réparations de carrosseries. Garnitures et capotages. Remise en état de Magnétos. Réparations et échanges d'accumulateurs. Ventes et achats de Neuf et d'occasions. Accessoires. Pneumatiques. Moutures. Graisses et Huiles. Garage.

Section Transports. Transports de Marchandises par Camions. Autos. Location d'automobiles pour Courses et Tourisme.

Section Electricité. Installations B. et H. Tension. Postes transformateurs. Installations de cinémas. Force. Lumière. Sonneries. Téléphones. Réparations dynamos et Magnétos. Bobinage C. C. et C. A. Surveillance et Entretien d'Usines. Etudes. Calculs. Devis. Dessins. Fouriture de Matériel.

Télégrammes : GARAGE, Souillac. TÉLÉPHONE : 4.

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé). Le Gérant : A. COUESLANT.

Vayrac

Conseil municipal. — Dimanche 25 courant le conseil s'est réuni sous la présidence du maire.

Il a été procédé à la nomination d'une commission pour l'érection d'un monument aux morts pour la Patrie. M. le Maire a annoncé au conseil que M. le directeur de l'usine électrique se rendrait à Vayrac dimanche, 1^{er} février à 14 heures, pour s'entendre avec la commission au sujet des nouveaux tarifs.

Les Annales

Deschanel et Clemenceau. La carrière des deux grands Français est retracée d'une façon extrêmement vivante dans les Annales. L'esprit des deux politiques y revit sous forme de pensées, de pages empreintes du patriotisme le plus ardent, de contes de souvenirs. Dans ce numéro, lire l'hommage de Maeterlinck et Henri de Régnier à Verhaeren, la lettre d'Yvonne Sarcy sur l'Education des enfants, les notes de Furetières sur l'élection présidentielle, les réflexions de Chrysale, une nouvelle de Jules Truffier... et maints articles reflétant l'actualité sous les aspects les plus divers.

Nombres gravures en héliogravure. En vente partout. Le numéro : 60 centimes.

DÉPÊCHES

Paris, 12 h.

Réponse des Yougo-Slaves

La réponse des Yougo-Slaves constituerait un refus pur et simple des propositions faites par la Conférence sur la question Adriatique et une protestation contre l'application du traité de Londres.

Grève des abattoirs

La grève des abattoirs est presque terminée, mais une agitation se manifeste à nouveau dans les maisons de l'alimentation.

Les cheminots italiens

De Rome : La grève des cheminots italiens n'a pas pris fin comme la décision d'hier le faisait espérer, l'intransigence des grévistes a fait échouer les négociations. Toutefois les pourparlers reprendront aujourd'hui.

Au Guatemala

De Londres : Un soulèvement sérieux se serait produit au Guatemala. On n'a aucun détail.

En Espagne

De Madrid : A la suite de l'incident qui s'est produit aux Cortés au sujet des attaques dirigées contre la politique de M. de la Cierva, l'opposition prépare une manifestation qui pourrait amener la démission du Cabinet.

Attentat au Caire

Du Caire : Une bombe a été lancée sur le ministère des travaux publics. Les dégâts sont purement matériels, mais le coupable court encore.

Bolchevistes et Polonais

De Berlin : Un radiotélégramme reçu à Varsovie annonce que le gouvernement des Soviets a retiré sa proposition de paix, restée sans réponse, à la Pologne.

Elle va reprendre les opérations contre les troupes polonaises.

Le charbon américain

D'après une dépêche de New-York au Chicago Tribune, le gouvernement américain aurait décidé de suspendre les exportations de charbon des ports américains en raison d'une crise des moyens de transports.

Angleterre et Russie

De Londres : D'après un radio de Moscou, le délégué anglais O'Grady aurait établi les bases d'un accord entre l'Angleterre et les Soviets. Il prévoit, en premier lieu, la reprise immédiate des relations commerciales. Cet accord aurait été approuvé par le délégué bolchevik Litvinoff.

se fera dans la salle de la Mairie, à 14 heures précises.

Les parents des pupilles qui auraient quelques réclamations à faire pourront se présenter.

Touzac

Un drame. — Nous avons annoncé dans notre dernier numéro qu'un drame avait eu lieu à Touzac.

Voici les renseignements sur cette malheureuse affaire : Le nommé Edouard Foissac, âgé de 33 ans, originaire de Soturac, qui travaillait à l'atelier de M. Lasjonies, forgeron et maire de Touzac, s'éprit de la fille de son patron, Mlle Eva Lasjonies, âgée de 17 ans, et demanda à son père la main de la jeune fille.

Après avoir essayé de lui enlever cette idée de l'esprit par des réponses évasives, M. Urbain Lasjonies invita son ouvrier à quitter la maison.

Lundi matin, vers neuf heures, Foissac pénétra dans la cuisine de son ancien patron et, trouvant seule celle qu'il recherchait en mariage, lui renouvela sa demande de la façon la plus pressante. La jeune fille le rabroua et l'invita à la laisser tranquille. Foissac sortit alors un revolver et en menaça la jeune fille qui, affolée se leva et s'enfuit en appelant au secours.

Foissac, furieux, fit feu et une balle frappa Mlle Lasjonies au-dessus de la clavicle et au bras droit. Heureusement les cris de la victime avaient été entendus et M. Alban Cacoulon, ouvrier minotier, accourut et arriva à temps pour empêcher le meurtrier de faire feu une seconde fois sur la blessée.

Foissac s'éloigna de quelques pas de sa victime, appuya son revolver sur sa tempe et pressa la détente, mais le coup ne partit pas. Mais presque aussitôt, le meurtrier tira une seconde fois et tomba foudroyé d'une balle dans la tête.

Mlle Lasjonies qui avait reçu des soins de M. le docteur Delvit, a été transportée mardi soir à l'hôpital de Cahors.

Son état est sans gravité.

Figeac

Contributions indirectes. — M. Savès, chef de poste des contributions indirectes à Marseille, est nommé en la même qualité à Figeac.

Fête de charité. — A la demande de plusieurs familles de Figeac et des environs, nous sommes heureux d'annoncer nos lecteurs qu'une matinée-concert au profit des œuvres de charité de la ville, aura lieu le mardi 3 février, à 15 heures, au théâtre municipal. Même programme que pour la soirée du 4 février.

Les personnes qui désireraient y assister devront être munies de leur carte ou payer leur place en entrant. Les enfants au-dessous de 10 ans paieront demi-tarif. Il n'y aura pas de location pour cette matinée.

Collège Champollion. — Nous apprenons avec plaisir que M. Suquet, ancien élève du collège, vient d'être reçu au C. P. S. M. à Saintes, avec le n° 1 et 412 points. D'autre part, M. Judicis, mobilisé en 1915, prisonnier de guerre vient d'être admis au baccalauréat 1^{re} partie, latin-sciences. M. Laharrière, fils de notre sympathique instituteur, a été reçu à la 2^e partie du baccalauréat, philosophie. Toutes nos félicitations.

Fièvre aphteuse. — M. le Maire de la ville de Figeac prévient les intéressés qu'à l'occasion de la foire du 15 février un service sanitaire sera établi aux abords de la ville pour empêcher la pénétration sur le champ de foire d'animaux qui pourraient être atteints de la fièvre aphteuse.

Saint-Félix

Perception. — Sur le tableau d'avancement des percepteurs pour 1920, nous relevons avec un vif plaisir le nom du si sympathique percepteur de St-Félix, M. Carrayrou, avec le n° 1 pour une perception de 2^e classe, 1^{er} échelon, avec classement grand choix.

Nous lui adressons l'expression bien sincère de nos meilleures félicitations.

Cuzance

Election municipale. — L'élection d'un conseiller municipal en remplacement du maire, décédé, est fixée au 8 janvier 1920.

constance sera réservée à nos sociétaires et à leurs amis.

Le Président de la Commission des Fêtes, P. GRELET.

Grave Question

Ce matin, une Commission municipale s'est réunie à 10 heures 1/2 à la mairie, pour choisir l'emplacement où seront placées les statues qui sont sous les arceaux de la mairie. Nous ne connaissons pas la décision.

La séance n'a pris fin qu'à midi et demi.

L. B.

Magasins communaux

Demain, vendredi, les Magasins communaux mettront en vente du poisson de mer et du poisson de rivière à des prix réduits.

Accident

Jedi matin, par suite de circonstances encore mal établies, une boîte de cartouches de dynamite a éclaté sur les chantiers de la ligne Cahors à Moissac.

Deux ouvriers, un Espagnol et un Français, ont été blessés par des éclats de pierres sur tout le corps.

Ils ont été transportés à l'hôpital de Cahors où des soins leur ont été donnés.

Leur état est très grave.

Postes et Télégraphes

Un concours pour l'admission au surnuméraire des Postes et des Télégraphes aura lieu, les jeudi 25 et vendredi 26 mars 1920, au chef-lieu de chaque département.

Le nombre maximum des admissions à prononcer est fixé à 400.

Ce concours est exclusivement réservé aux postulants empêchés par leur situation militaire, de 1914 à 1919, de faire acte de candidature au concours des 19 et 20 janvier 1919.

Les listes d'inscriptions ne pourront donc comprendre aucun postulant ayant pris part aux épreuves des 19 et 20 janvier 1919, ou qui se trouvait en situation d'y prendre part, ou n'ayant pas encore satisfait aux obligations de la loi sur le recrutement de l'armée ou appartenant à une classe qui se trouve normalement encore sous les drapeaux.

La liste d'inscription sera close le samedi 28 février 1920 au soir.

Nota. — La rétribution de début des surnuméraires est de 3.800 francs augmentée, le cas échéant, d'une indemnité de frais de séjour.

Plantes à parfum et terres incultes. Le Comité botanique du Quercy rappelle aux propriétaires de terres incultes, maigres, plus ou moins calcaires et de peu de valeur, qu'ils peuvent avantageusement augmenter leurs revenus par la mise en culture de ces terrains par des plantes aromatiques qui cultivées avec certains arbrisseaux fruitiers, laissent depuis déjà quelque temps de sérieux bénéfices aux cultivateurs des régions plus ou moins calcaires qui ont entrepris ces cultures industrielles.

Le Comité tient à la disposition de tous les intéressés qui lui en feront la demande des plantes racines qu'il distribue gratuitement pour la création de champs d'expérience.

Pour toutes demandes ou renseignements complémentaires, s'adresser de suite à L. Alphonse, conservateur de la Société d'agriculture.

Cazals

A la Perception. — M. Lafranchi, notre sympathique percepteur, figure au tableau d'avancement de 1920 pour une perception de 2^e classe, 1^{er} échelon.

Nos félicitations. Enregistrement. — M. Jean Calmèlles, fils du regretté docteur et maire de Cazals, est admis comme bachelier, à faire un stage au bureau de l'Enregistrement de Cazals.

Nos félicitations. Lauzès. Le jeudi, 5 février, jour de foire de Lauzès, aura lieu une réunion pour les pupilles de la nation. Cette réunion

que La Fontaine disait dans un de ces petits conseils qui complètent ses fables :

« Ne soyez à la Cour, si vous voulez y plaire, Ni fade adulateur, ni parleur trop sincère Et tenez quelquefois de répondre en Normand. »

Mais vous « Poilu sportif » ne voulez même pas de cela ! Il faut être d'un parti, du vôtre et je pense maintenant (après vous avoir lu), qu'il est en effet très dangereux de ne pas prendre parti et de rester au sommet de la barricade car l'on risque d'être attaqué de tous côtés.

Si je vous ai peiné ne m'en veuillez pas de trop, et soyez persuadé, puisque je suis appelé d'ici peu à quitter Cahors pour plusieurs mois que vous ne serez bientôt plus empêché de prêcher l'hégémonie de votre équipe. Pour vous convaincre du peu de parti-pris que renfermait mon article, laissez-moi vous dire que lorsque l'on s'attache aux défauts d'un joueur c'est pour son plus grand bien et que cela prouve tout simplement qu'il vaut qu'on parle de lui.

Permettez-moi cependant « Poilu sportif » que je conserve encore longtemps mes chères illusions et permettez-moi d'espérer, si malencontreusement je m'éloigne quelque temps de ce Cahors que je voudrais tel que je l'ai vu en rêve pouvoir de loin éprouver les mêmes joies et satisfactions que celles que nous eûmes dimanche dernier en lisant la dépêche qui nous annonçait la victoire de la « Quercynoise » sur les Montalbanais !

Permettez-moi de souhaiter trouver alors à mon retour un Cahors qui aura « vu et vécu », jouissant dans le monde des sports d'un prestige et d'une renommée que des victoires futures et incessantes ne manqueront pas de lui faire acquérir !

« Vieux Sportif »

Foot-ball

La Société de foot-ball rugby Aviron cadurcien étant définitivement constituée, prie MM. les sportsmen cadurciens de vouloir bien participer au développement du sport dans la ville du Quercy et de faire bon accueil aux lettres qui leur seront adressées. Nous comptons sur la bonne volonté de tous, pour former une société digne de l'antique cité.

Le Bureau

Président : Gagnayre ; Trésorier : Piquet ; Secrétaire : Aubertin ; Membres du comité : Escoffre, Desprats, Bielle.

La question du gaz

Sur l'invitation de la municipalité de Rodez MM. les Maîtres dont les villes sont tributaires de la Compagnie d'Eclairage de Lyon et du Bourbonnais se réuniront à Rodez, dimanche 1^{er} février, pour s'entendre en vue de la défense des intérêts de leurs commettants. Ce sont MM. les maires d'Aurillac, de Cahors, de Millau, de Marvejols et de Montbrison.

Autobus

Une ligne d'autobus Albas-gare de Luzech, avec service postal est à concéder à partir du 10 février prochain.

MM. les Entrepreneurs sont priés de faire connaître leurs conditions à M. le Préfet du Lot. Service des Autobus.

Lou Gorrit del Quercy

Le Comité des Fêtes a l'honneur de porter à la connaissance des sociétaires, compatriotes et amis, que la grande fête annuelle sera donnée le dimanche 22 février en matinée de gala, dans la belle salle des fêtes de la mairie du 14^e arrondissement, sous la présidence d'honneur de M. le docteur Fontanille, sénateur du Lot.

Le programme en sera donné ultérieurement.

Le Secrétaire Général,

Ch. MICHAUD.

Les Cadets du Quercy

La prochaine matinée dansante aura lieu le dimanche 8 février, à 2 heures, 32, rue du Renard.

Le Conseil d'administration a décidé d'organiser pour le lundi de Pâques une grande fête dans la jolie salle des Sociétés savantes 8, rue Danton.

Une surprise agréable et de cir-

pendue. Il crut qu'il allait mourir ou qu'il allait devenir fou. Il poussa un cri d'horreur et d'épouvante, tendant la main vers les deux hommes qui étaient près de lui, avec une telle expression d'angoisse qu'ils s'élançèrent pour le soutenir. Leur mouvement parut lui rendre un peu de lucidité. Il les arrêta du geste et les regarda fixement, comme pour deviner ce qu'ils comprenaient de son malheur. Il les vit effrayés. Il se dit : Ils croient que j'ai une attaque d'apoplexie. Au même instant, Laroque lui demanda :

— Qu'avez-vous, Monsieur ? Est-ce que vous vous sentez indisposé ?

— Et le courage de répondre : — J'ai eu très chaud aujourd'hui. On étouffe ici : ouvrez donc un peu la fenêtre.

Ils se précipitèrent. Lui arracha son col de chemise, et se laissa aller, presque défaillant, contre le mur, mais debout toujours.

— Voulez-vous entrer dans votre bureau ? dit Laroque.

La nécessité de passer devant ses employés détourna David d'accepter. Il répondit :

— Non ! je suis bien ici... Mon malaise va se dissiper.

Il resta seul près de la fenêtre, à dix pas de ses collaborateurs anxieux, et, redevenu maître de lui, il put appliquer sa pensée à l'examen du fait monstrueux qui, avec une brutalité implacable, venait de lui être révélé. La lettre, qu'il avait sous les yeux, adressée à lui par une mortelle étourderie, était destinée à un amant. A

un amant ! A cette constatation affreuse, une douleur inconnue, impossible à prévoir si cruelle, tordit le cœur d'Herbelin. Des sanglots montèrent à ses lèvres, et, désespéré, dans ce rez-de-chaussée obscur et enfumé, il pleura, n'ayant même plus l'orgueil de cacher ses larmes aux deux hommes qui le regardaient épouvantés. Il ne se demandait même pas qui était le misérable qui lui avait ainsi volé son bonheur. Qui ? A quoi bon le savoir ? Un amant, cela disait tout, cela résumait tout. Les limites de l'horrible ne pouvaient être plus complètement atteintes. Que ce fut celui-ci ou celui-là, qu'importe ! Cela était, voilà ce qui l'écrasait. Sa femme, cette créature qu'il plaçait au-dessus de l'humanité, qui résumait à ses yeux toutes les perfections, à laquelle il avait voué toutes les adorations, en une seconde, divinité tombée de son ciel, roulait dans la fange.

David regarda la lettre une fois encore, comme s'il s'attendait à lire autre chose que ce qu'il avait lu la première fois. Mais c'était toujours la même atroce phrase commençant par « Mon aimé ».

Mon aimé ! Jamais elle ne l'avait appelé son aimé, lui ; jamais ce mot caressant, poétique et voluptueux. « Mon ami », bien bourgeoisement et bien froidement, voilà comme elle l'appelait. Il serra les poings et poussa un rugissement de colère tel, que Courdimanche et Laroque s'approchèrent. Il les regarda d'un air menaçant, comme s'il avait affaire à des ennemis, et

d'une voix sourde, avec un geste brusque, il leur cria :

— Que faites-vous ici ? Allez-vous-en !

Les deux hommes, navrés, effrayés, mais obéissants, s'inclinèrent et sortirent. Resté seul, Herbelin marcha de long en large dans la machinerie, le raisonnement abolit la tête pesante et pleine d'obscurité, le cerveau martelé par cette unique pensée : Elle l'a trompé, elle a un amant. Il répéta tout haut, comme hébété : Elle a un amant ! Et cette parole entendue révéilla, au fond de son être anéanti, une sorte de jalousie instinctive et bestiale qui lui suggéra cette question : Qu'est-ce que tu vas faire ? Et il eut immédiatement la conception du meurtre. Une nappe de sang passa sur son front, injecta ses yeux, souleva dans son cœur une tempête de rage soudaine, et il répondit, avec une certitude absolue de volonté reprise et de conscience retrouvée : Je vais la tuer !

L'impulsion fut si forte qu'il s'élança hors de la salle basse, sortit dans la cour, et s'adressant à un homme de service lui cria :

— Dites qu'on attelle la voiture. Je pars pour Paris.

Il entra dans le pavillon de la direction, monta à son appartement, et là, voyant dans une glace son visage bouleversé, il comprit la nécessité de donner le change et de détourner les soupçons, de se composer une attitude, de fournir un semblant d'explication à ceux qui se trouvaient autour de lui. Il se plongea la figure

dans l'eau froide, rafraîchit ses mains brûlantes, et physiquement remis, raffermi moralement, il sonna et fit demander son directeur. Sans attendre que celui-ci montât, il descendit dans la cour. Laroque vint l'y retrouver, et, l'examinant avec des yeux inquiets, il attendit respectueusement son maître lui parlât :

— Je viens de recevoir une nouvelle qui m'a bouleversé, Laroque, dit David d'une voix tremblante, et qui m'oblige à quitter la Neuville sur-le-champ...

— Rien qui touche votre famille, j'espère, Monsieur ? demanda le jeune homme.

— Non, grâce au ciel ! Il s'agit d'un ami très cher dont on m'annonce la mort... Un ami très ancien, Laroque, et j'avoue que ce coup m'a atteint rudement. Mais j'ai pris le dessus... Il faut que je rentre chez moi, pour me mettre à la disposition de ceux qui restent après ce pauvre homme... Voilà nos expériences recueillies, mais nous les reprendrons... A bientôt... Ne faites plus aucun essai sans moi... C'est trop dangereux... Vous m'entendez...

— C'est bien, Monsieur, soyez tranquille : je vous obéirai.

La voiture s'avancait. Herbelin y monta, et jetant sur cette usine, où il avait tant travaillé et où il avait été si heureux, un regard de profonde tristesse, il partit.

Lorsque Cendrion et Pérignon, choisis comme témoins de son mariage par Herbelin, avaient vu paraître la belle Louise Lebarbier dans le salon de son père, leur admiration s'était traduite diversement. Le brillant Pérignon avait gonflé les narines, tendu le jarret, développé sa haute taille et adressé à son ami un coup d'œil approbateur. Le sage Cendrion s'était replié sur lui-même et avait montré une physionomie soucieuse et morose. David avait chaleureusement remercié l'officier de son enthousiasme et presque querellé le savant à cause de sa froideur. En sortant le soir, après le dîner, l'amoureux avait dit à son ami :

— Quelle singulière attitude as-tu prise ? Tu désapprouverais mon choix que tu ne conduirais pas autrement ! As-tu quelque reproche à faire à Mademoiselle Lebarbier ?

— Ravissante personne, tonna Pérignon dans la nuit tiède. Ne t'occupe pas de ce savantisme. Il ne sait pas ce garçon ; il ne connaît que ses cornues et ses alambics ! Quelle opinion voudrais-tu qu'il eût sur une femme ? Cendrion agita mélancoliquement la tête et demeura muet.

— Tu m'exaspères avec ton silence consterné ! s'écria Herbelin. Que prétends-tu avec ta tristesse ? Il ne s'agit pas d'un enterrement, mais d'un mariage ! — Parbleu, je le sais bien, finit par dire Cendrion, et c'est quelquefois la même chose ! (A suivre).

LES BATAILLES DE LA VIE

Le Droit de l'Enfant

PAR

Georges OHNET

I

Il n'alla pas plus avant que la première ligne. Une pâleur soudaine envahit son visage. D'un geste brusque, il passa la main sur ses yeux, comme s'il se défiait de sa vue, puis, reportant son regard sur le papier qui tremblait dans sa main, il lut, lent, terrifié, comme s'il découvrait soudain à ses pieds un abîme béant dans lequel, en une seconde, s'écrasait tout son bonheur :

« Mon aimé, je serai seule demain. Il part pour Beauvais et restera un jour à la Neuville. Attendez-moi donc, à deux heures, dans notre cher chez nous. — Louise. »

La lettre resta froissée entre ses doigts tremblants. Il paraissait foudroyé. Ses yeux fixes regardaient sans voir, et des bourdonnements confus assourdisaient ses oreilles. Une stupeur le paralysait, son cerveau était frappé d'anéantissement ; il ne pensait plus, il ne savait plus ; sa vie, par cette catastrophe effroyable, était sus-